

SOMMAIRE

1. Préambule
2. APPROBATION
CA 24 04 2025
3. POINT FINANCIER
Suivi des règlements
Placements et
trésorerie
Dossiers Prévoyance
4. Point Moteurs
Stocks
Commande
Planning
Évolution coût moteurs
5. Accidents
6. Règlement Intérieur
1.7.6 Vote en AG
4.2 Catégories Matériels
4.2.8 Seuils Inscriptions
4.2.9 Voilures variables
5.13.3 Pièces
neuves/occasions
7. CLUBS
8. AIDES AUX CLUBS
9. ARAPA/FGS
10. PIECES CENTRAIR
11. CHARTE GRAPHIQUE
12. HANGAR NICOLAS
13. ARCHIVES
14. QUESTIONS DIVERSES

- Horaires Collaboratrices
- Prochains CA

Présents Présentiel

CHRISTIAN BON
Georges CHEVALET
GERARD COUTELIER
DIDIER HAUSS
GILLES HUG
Daniel PERCIAUX
Patrick PORRET
ALBAN SCHNITZLER

Absent excusés

Pierre ALBERTINI
Bertrand BECKER
JOSEPH BOCCIARELLI

Présents Visio

Ghislaine FACON

REPRESENTANT FFVP EN

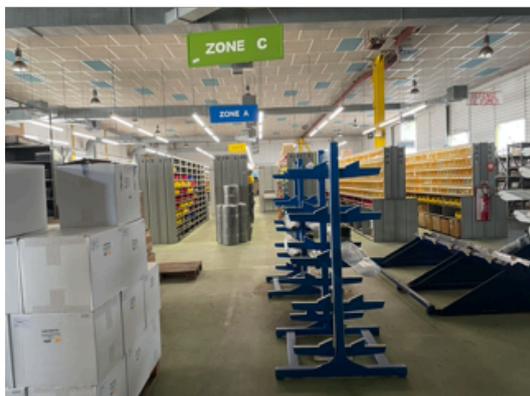
VISIO
JEAN-MICHEL
HORRENBARGER

1. PRÉAMBULE

Début des travaux du Conseil d'Administration du 12/06/2025 à 09 h 45.

Le Président Gilles Hug présente avec photos la visite aux ateliers de l'ENAC de Castelnaudary (Salles moteurs, stockages, magasins, ateliers de démontage).

Délégation ANEPVV du 11 juin 2025 : Gilles Hug, Christian Bon, Gérard Coutelier, Angélique Leroy, Floriane Jean Joseph. Très bonne réception et contacts avec les différents responsables (Madame Nathalie Delesse, Directrice des Centres Techniques ENAC, Monsieur Jean-François SICARD Directeur ENAC Castelnaudary, Monsieur Jean-Claude VIDAL Responsable du suivi moteur et Monsieur Cédric CRAVERO son successeur. La dernière convention datant de 2014, l'ENAC devrait nous proposer une nouvelle convention en fin d'année pour intégrer probablement les moteurs Rotax équipant les Elixirs ENAC.



2. APPROBATION DES COMPTES RENDUS

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 24 04 2025 est approuvé Par les 8 administrateurs présents après modification des articles Règlement Intérieur.

3. POINT FINANCIER AU 24 04 2025

SUIVI DES RÉGLEMENTS DES CLUBS :

Nombre d'associations inscrites : 150

Nombre d'associations inscrites en Prévoyance : 87

Pourcentage du suivi des règlements au 11 06 2024 :

- Pourcentage du total réglé à ce jour : 34,17 %
 - Pourcentage des clubs à jour : 20,67 %
 - Pourcentage de clubs sans aucun règlement : 2,00 %
- Bien des clubs sont en difficultés pour démarrer la saison.

PLACEMENTS et TRÉSORERIE :

Disponibilités	601 037 €	
Placements Long Terme	3 332 011 €	
Évaluation des encours des aides à Long Terme		428 362 €
Évaluation des encours des aides à Court Terme		70 000 €
Valorisation siège social Sèvres.		270 000 €

Total des avoirs 4 615 160 €

DOSSIERS PREVOYANCE EN COURS 2025 :

21 dossiers pour un montant de 262 697 €

4. POINT MOTEURS

STOCKS au 17 04 2025

Carter :

- 1 carters 4 cylindres.
- 1 carter 6 cylindres.

Vilbrequin :

- 1 vilbrequin

Roulement :

- 3 roulements 4 cylindres.

Accessoire :

- 1 accessoire.

Kits :

- 1 kits.

Reste à livrer :

- Axe de culbuteurs (Farman – moteur 6 cylindres Buno).

COMMANDE

- 2 kits complets vilbrequin.

PLANNING 2025 et prévisionnel

Non prévu au planning

CNVV Livré 2025

CNVV moteur en attente de livraison avril 2025

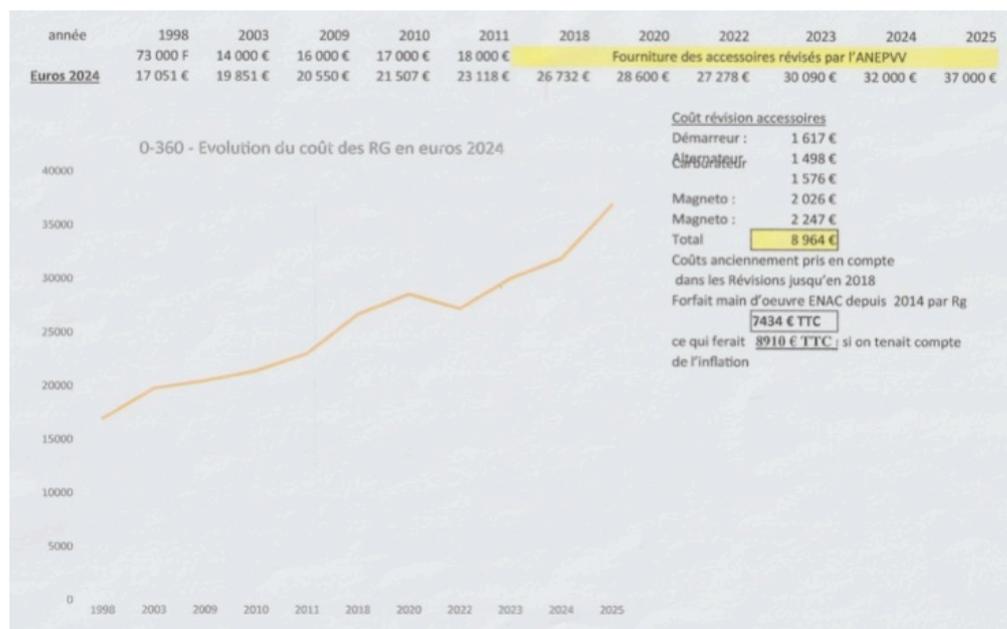
NARBONNE livré 2025

Prévu au planning

SISTERON Automne 2025

EVOLUTION DES COÛTS moteurs

Coût des RG en cours à fin 2024 :



5. ACCIDENTS

9 accidents au 12 06 2025 dont nous avons reçu les déclarations :
Valeur d'Inscription Annuelle (VIA)262 697 €

6. REGLEMENT INTERIEUR

1.7.3.1 ORGANISATION DES VOTES EN AGE ET AGO

Les votes en Assemblée Générale sont programmés suivant le logiciel OMBEA géré actuellement par la FFVP.

La mise au point du logiciel se réalise à partir du listing des associations ANEPVV. Elles sont affectées d'un nombre de voix en fonction de leur déclaration de parc aéronefs.

La programmation des zapettes est réalisée par la FFVP.

Nos votes portent sur :

- Le rapport d'activité du Secrétaire Général
- Le rapport financier du Trésorier
- Le budget prévisionnel du Trésorier
- L'affectation du résultat financier demandé par le Conseil
- Le rapport moral du Président
- L'élection des administrateurs au Conseil d'Administration
- L'élection des Vérificateurs aux Comptes

Inscription de l'article 1.7.3.1 au Règlement Intérieur 2025-1 validé

4.2. CATEGORIES DES MATERIELS INSCRITES

Pas de modification envisagée pour le seuil 30 000€

4.2.8. CAS PARTICULIER SEUIL À 30 000 € ou 60 000 €

Pas d'extention de 5 000€ envisagée par arbitrage.

4.2.9 CAS PARTICULIER DES AERONEFS À VOILURE VARIABLE

(Exemple : LS 6 peuvent être 15 ou 18 mètres)

Il est demandé aux associations de préciser le classement de leurs aéronefs à voilure variable en catégorie III ou IV.

Enquête en cours pour LS 6–Ventus–LS 8–LAK 17- etc.... à réaliser avant 10 Septembre.

Possibilité : créer une catégorie III bis. (voilures variable) ou tout passer en catégorie IV.

Pas de modification RI pour le moment.

5.13.3 PIECES NEUVES ET D'OCCASION EN STOCK

Pièces neuves :

Un volume important de pièces neuves et d'occasion "Rallye" pour l'essentiel est stocké au magasin de l'atelier régional de Vinon.

Ces pièces dont on trouvera la liste sur le site internet de l'ANEPVV sont à la disposition des associations pour des matériels inscrits en « Prévoyance » et en « Accidents ». L'ensemble des frais de gestion pièces neuves sera pris en charge par le Fonds De Réserve.

www.mytbm.aero

Pièces d'occasion :

Le déstockage de pièces n'entraînera pas de frais de secrétariat ou de coût des pièces. Seuls les coûts de transfert des pièces cédées lors d'un des déstockages par l'ANEPVV seront à la charge de l'association demanderesse ainsi que la remise en état de la navigabilité.

Modification de l'article 5.13.3 portée au Règlement Intérieur 2025-1

7. CLUBS

SALON DE PROVENCE

Le club n'a toujours pas repris son activité à ce jour.

ANGERS GPPA

Procédure de stockage pièces de Rallye envisagée. En attente de solution.

AUCH Marianne

Regelcoatoge à 60 000 € - Régulé

CARPENTRAS MCR FFVP Prévoyance

En attente de concertation CNVV / Association

Abandon du projet.

CHALONS EN CHAMPAGNE

Le matériel de Cézanne à été transféré à Chalons en Champagne mais nous ne disposons d'aucune inscription.

Le liquidateur n'a pas désigné l'affectataire du solde.

CNVV MCR 4S

Épave restant au CNVV pour magasin. Moteur expédié à l'ENAC.

HAGUENAU

Regelcoatage Duo Discus

Participation du club pour 20 % (Solde en crédit accident de 58 k€) Situation excédentaire prévue au RI.

Possibilité est donné de retirer 17 k€

Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents

LA TOUR DU PIN

Aucun planeur inscrit à l'ANEPVV (seul le remorqueur est inscrit).

Conservation de l'hypothèque sur le SF 28 actuellement non réinscrit.

MULHOUSE

Inscription d'un remorqueur commun avec club avion pour 50/50

Opération ne correspondant pas aux règles du RI.

LIMOGES / 49 SUD

Arcus + Janus CM

Société privée n'entrant pas dans le cadre de l'ANEPVV.

THOUARS

Clôture du compte prévoyance. 6 k€ en restitution.

8. AIDES CLUBS

La ROCHE SUR YON LS8 18

Demande d'aide de 40 k€.

Vote d'accord validé lors du dernier CA

BESANÇON. ASK 21 3000 h 16 k€

20 % à régler par club.

Aide ANEPVV en attente de devis suivi par Ghislaine FACON

BAILLEAU DR 300

Demande d'aide 6 000 €

Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents

9. ARAPA / FGS

La région n'avait pas pris en compte que le dernier AOT avait été réglé par FGS : la procédure reprend.

10. CENTRAIR Pièces détachées AAE

Réunion le 29 avril au Blanc. Attente du compte rendu de visite et procédure.

La FFVP recense les besoins.

Pour éviter vente / achat par l'ANEPVV nous devrions créer des catégories spéciales « Planeurs Centrair » avec surplus en cotisation accident et imputation des pièces en accident.

11. CHARTE GRAPHIQUE

Police de caractère Qanelas Satisfaisant tous les administrateurs

Bandeau personnel messagerie : A revoir la place prise par l'encart trop importante amenuisant l'espace message écrit.

Pied de page courrier avec enregistrements officiels illisibles ou disparaissant.

Repositionnement de la coche.

Livret - amélioration à apporter pour le prochain CA de septembre concernant les photos.

- revoir les redondances d'infos, suppression de certains tableaux et bien en amont la préparation du livret.

Tous les documents du site sont à modifier avec les éléments choisis et à réaliser pour le 31 12 2025.

12. HANGAR NICOLAS

AOT en cours pour une année.

Réunion organisée par la Région pour les usagers de Vinon sans convocation de l'ANEPVV.

Dangerosité des portes rappelé lors d'une réunion région / CNVV.

13. ARCHIVES

Les collaboratrices ont commencé le travail d'archivage. C'est actuellement les pièces 2025 qui sont intégrées directement en archivage. Cependant, en fonction des disponibilités les éléments 2024 seront également scannés.

Nous espérons un archivage complet en fin d'année 2025 des années 2024 et 2025.

A partir de septembre 2025 on devrait pouvoir ouvrir à tous les administrateur les fonctionnalités et les archives.

Un tableur Excel est en service pour l'enregistrement des carnets de vol, moteur...

Un espace privé et partagé, destiné aux administrateurs, est prévu pour les documents en traitement à distance.

Les infos du site doivent basculer à terme sur le portail ANEPVV.

14. QUESTIONS DIVERSES

ACCELEROMETRES

Nous avons demandé à l'ÉNAC la possibilité de procéder à l'étalonnage des accéléromètres mécaniques. Une étude est en cours pour recenser les accéléromètres. Une solution alternative serait la possibilité de déviation dans les programmes d'entretien (PEASA) qui devrait permettre de valider ces instruments

REMORQUEUR PLANEUR SERVICE LIBOURNE

Le prototype démonstrateur n'a pas encore volé. Souhait de vendre ce premier kit prototype à un club permettant à l'importateur de racheter un deuxième kit.

Ce kit se présente en CNSK moteur non certifié.

Valeur du proto vers 110 k€ - kit vers 40 k€.

REMORQUEURS EN SECOURS

Nombre de clubs se retrouvent à ne disposer que d'un remorqueur.

Quelques rares CRVP en possèdent un, jalousement gardés et prioritairement affectés aux clubs de leur région.

La FFVP n'a plus de dotation de remorqueurs permettant une mise à disposition.

Question difficile à résoudre dans le futur que l'ANEPVV ne fait que constater malgré les facilités d'inscriptions temporaires en accident.

REORGANISATION SAINT AUBAN

CNVV devient CNVP

Directrice : Madame Karoline ECOLIVET

Secrétariat : Madame Patricia VIAL

Comptabilité : Madame Laure CALATAYUT

DATES À RETENIR

Prochaines réunions du CONSEIL d'Administration en Présentiel

Judi 18 septembre 2025

En projet

CONSEIL d'Administration en Présentiel Judi 04 décembre 2025

Horaires contractuels des collaboratrices :

Modalités de travail des collaboratrices :

- Lundi - Bureau : Angélique (semaines paires) et Floriane
- Mardi - Bureau : Angélique (semaines paires) et Floriane
- Mercredi - Bureau : Floriane, Angélique en télétravail le matin
- Jeudi - Bureau : Angélique et Floriane
- Vendredi - Bureau : Angélique, Floriane en télétravail le matin

Les lundis, mardis des semaines impaires Angélique est en télétravail

Vacances : Angélique du 14 juillet au 03 août
Floriane du 04 août au 24 août

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 12 h 30

Rédacteur Daniel PERCIAUX